

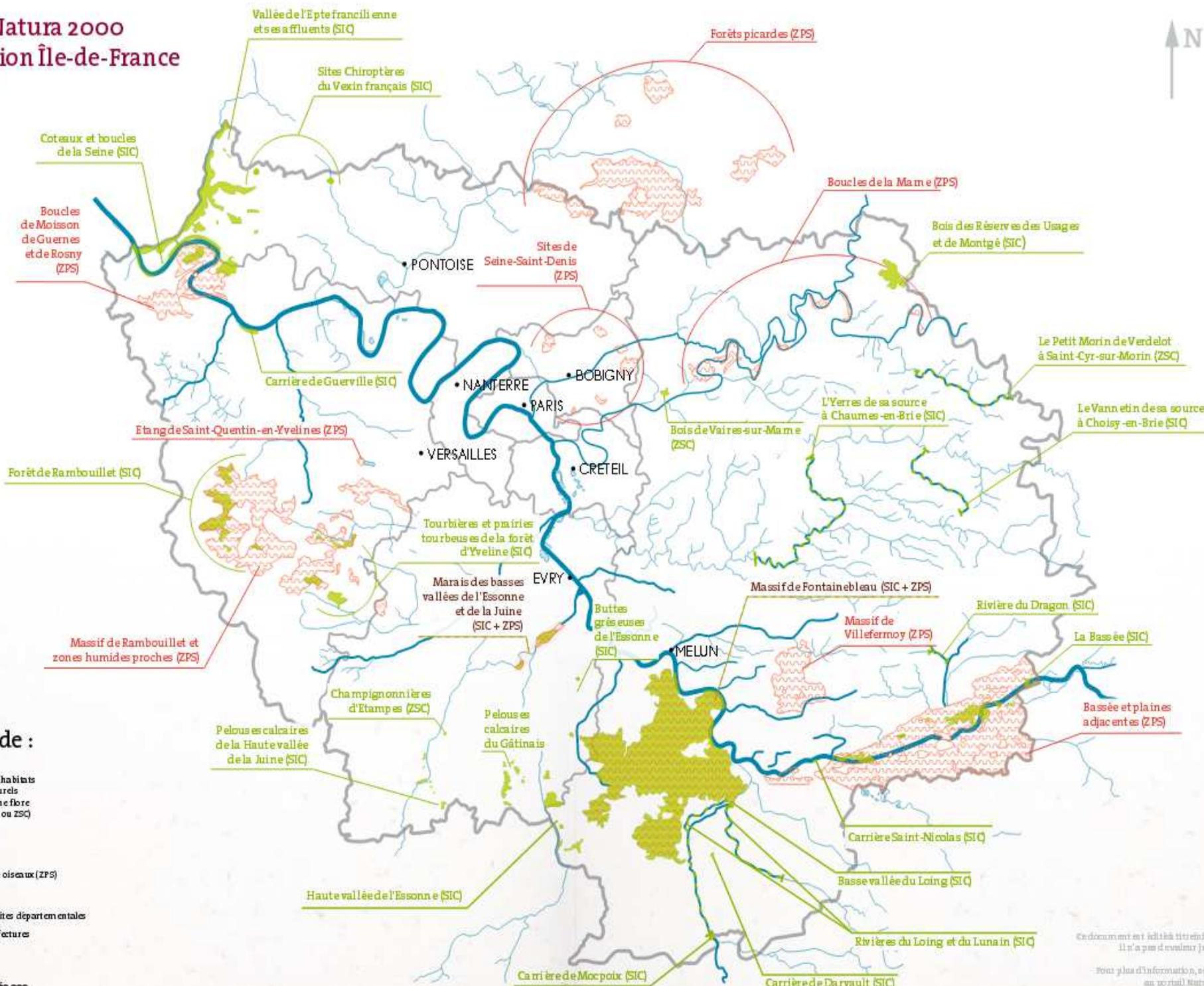
Site Natura 2000 « Bois des Réerves, des Usages et de Montgé »

Réunion du Comité de Pilotage du 24 novembre 2016

Ordre du jour :

- Animation de la mise en œuvre du DOCOB : principales actions 2016 et bilan 2013 - 2016
- Résultats de la campagne de suivi 2016 des populations de sonneurs à ventre jaune – Bilan des 3 années de suivi (2014-2016)
- Perspectives
- Questions diverses

Sites Natura 2000 en région Île-de-France



Légende :

- Site habitats naturels faune flore (SIC ou ZSC)
- Site oiseaux (ZPS)
- Limites départementales
- Préfectures

Echelle : 1 / 160 000

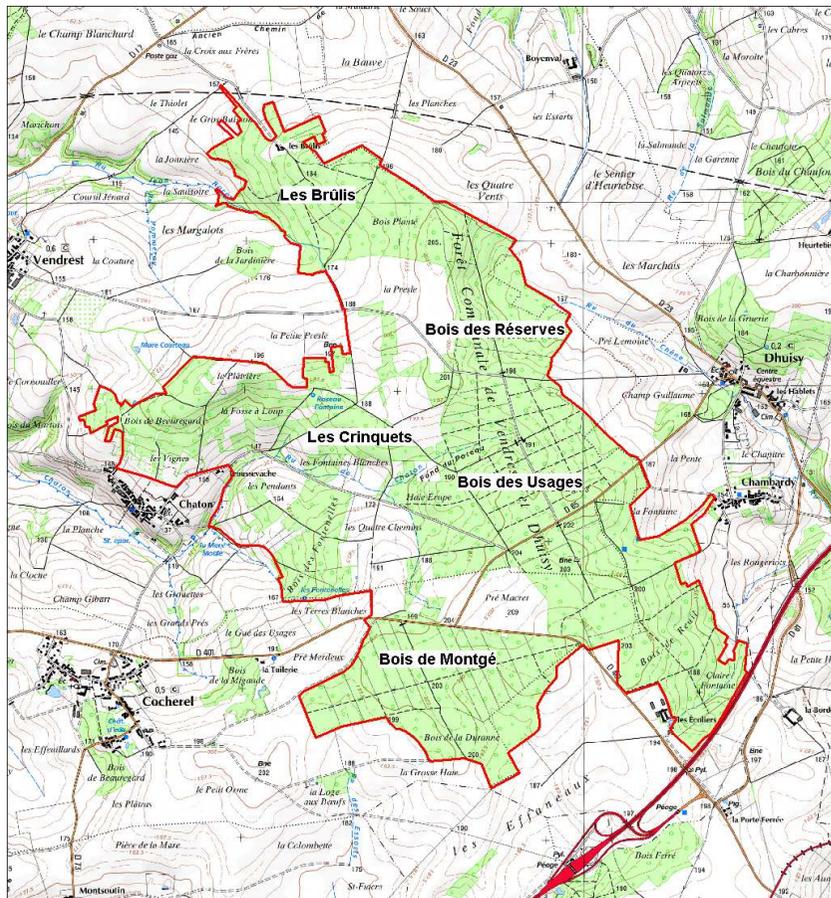
Ce document est à destination informative, il n'a pas de valeur juridique.
 Pour plus d'informations, se reporter au portail [Natura2000](http://natura2000.fr)

Site Natura 2000 « Bois des Réserves, des Usages et de Montgé »



Présentation du site Natura 2000

Document d'objectifs du site Natura 2000 FR 1102006 "Bois des Réserves, des Usages et de Montgé" (77)



— Périmètre du site Natura 2000



Sources : DRTEE IDF
Cartographie : BIOTOPE, 2012.
Fond : IGN scan 25

Rappels :

- ZSC de 863 ha désignée par arrêté ministériel du 17/04/14
- Ensemble de milieux diversifiés : 8 habitats d'intérêt communautaire occupant 50 % de la surface du site.
- 4 espèces d'intérêt communautaire dont le Sonneur à ventre jaune ayant justifié la désignation du site.
- Objectifs prioritaires : Préserver et développer la population de Sonneur à ventre jaune.
- Approbation du DOCOB par arrêté préfectoral du 09/09/13.



Site Natura 2000 des Bois des Réserves, des Usages et de Montgé



- Périmètre du site Natura 2000
- Végétations des zones boisées et arbustives**
- Frênaie-chênaie subatlantique à Primevère (Code NATURA 2000 : 9160)
- Hêtraie-chênaie acidophile (Code NATURA 2000 : 9120)
- Hêtraie-chênaie neutrophile à acidocline (Code NATURA 2000 : 9130)
- Végétations des zones ouvertes**
- Pelouse calcaire (Code NATURA 2000 : 6210)
- Prairie mésophile ou mésohygrophile de fauche (Code NATURA 2000 : 6510)
- Végétations des zones humides**
- Aulnaie-frênaie à Laïche espacée des petits ruisseaux (Code NATURA 2000 : 91E0*)
- Formation à Potamot (Code NATURA 2000 : 3150)
- Mégaphorbiaie (Code NATURA 2000 : 6430)



Sources : DRIEE IDF, BIOTOPE
Cartographie : BIOTOPE, 2012.
Fond : IGN orthophotos

* : Habitat prioritaire

- 8 habitats d'intérêt communautaire qui représentent environ la moitié de la surface totale du site. Habitats majoritairement présents à l'est du site au niveau des boisements.
- Habitats à enjeux forts :



Prairie sèche (BIOTOPE, 2011)

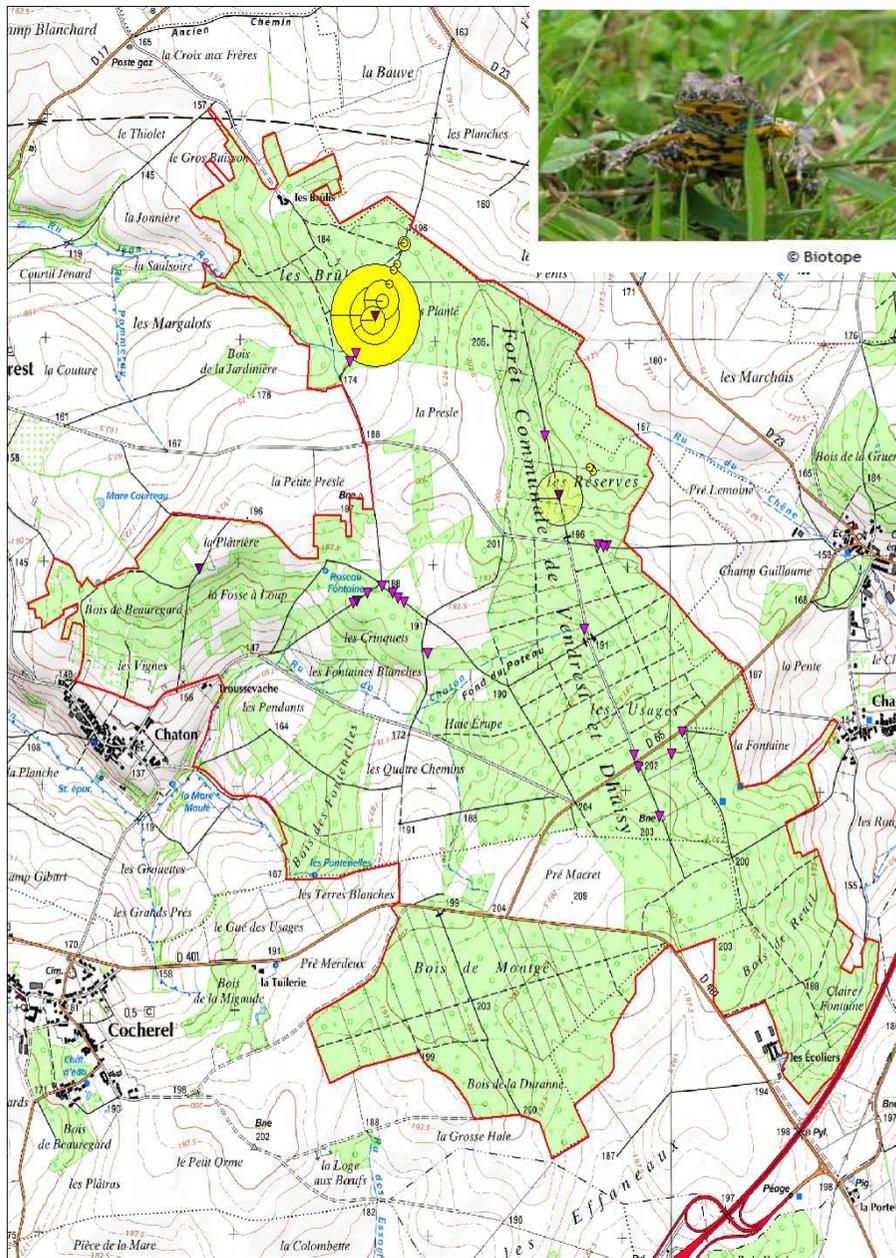


Chênaie pédonculéo neutrophile (BIOTOPE, 2011)



Pelouse calcaire (BIOTOPE, 2012)

Site Natura 2000 des Bois des Réserves, des Usages et de Montgé



- Une des populations de Sonneur à ventre jaune les plus importantes d'Ile-de-France : une centaine d'individus. Fortement vulnérable à l'extinction du fait de sa situation en limite d'aire de répartition.
- 2 espèces de chauve-souris d'IC : Grand-Murin et Grand Rhinolophe

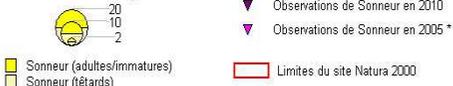


Milieux favorables : boisements et zones bocagères

- Un insecte, le Lucane cerf-volant
Milieux favorables : vieux boisements de feuillus.



Effectifs du Sonneur à ventre jaune en 2011



* Faute de coordonnées GPS suffisantes, les points sont proximités et basés sur la carte en annexe du rapport correspondant.

Sources : DRIEE IDF, BIOTOPE
Cartographie : BIOTOPE, 2012.
Fond : IGN scan 25

Site Natura 2000 des Bois des Réerves, des Usages et de Montgé

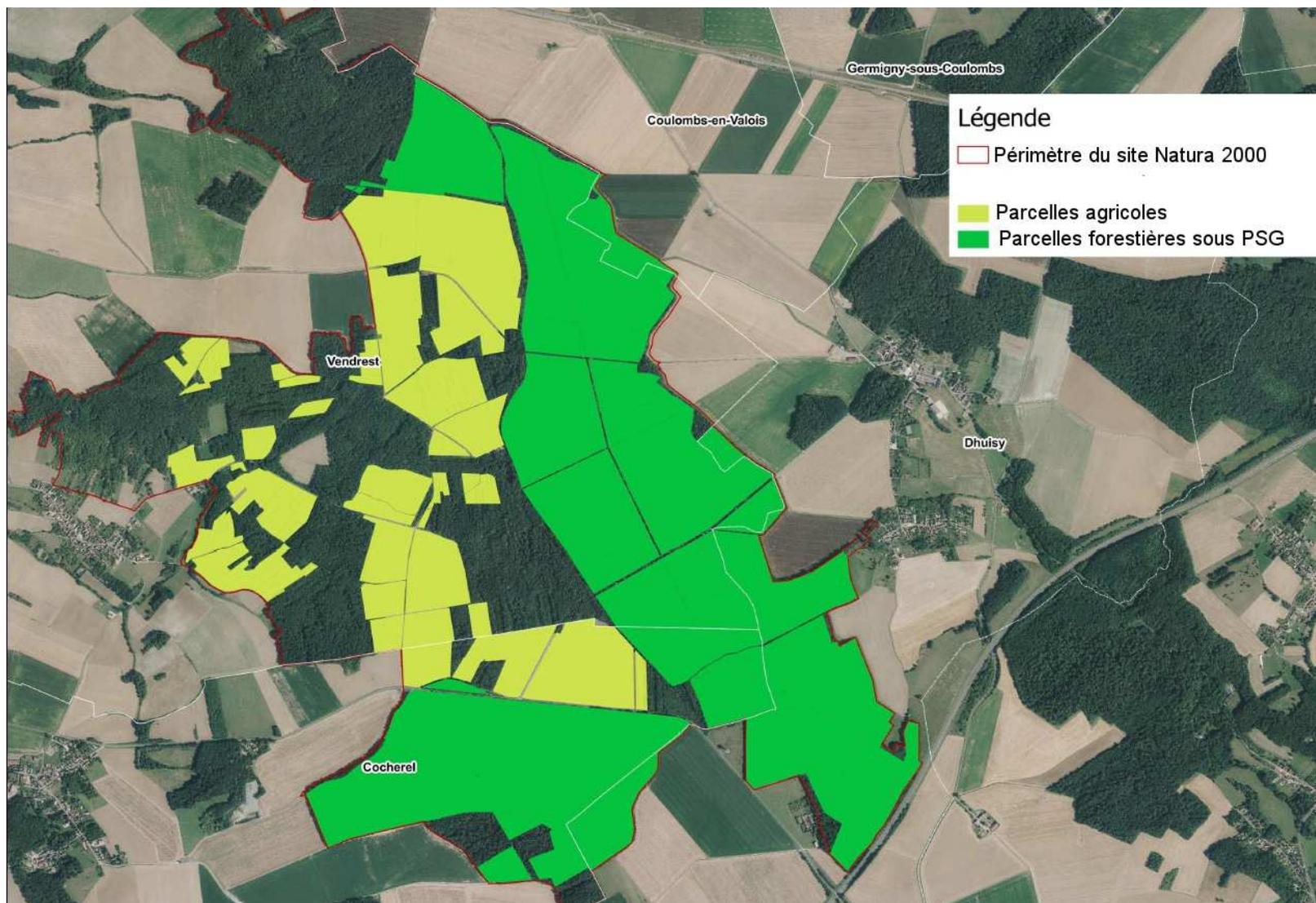
Objectifs de conservation du site

Habitat ou espèce visés	Objectifs principaux	Exemples de mesures de gestion
Sonneur à ventre jaune	Préserver et développer la population de Sonneur à ventre jaune	<p>Entretien des haies et des mares, notamment en prairies</p> <p>Préserver les micro-habitats temporaires (mise en défens)</p> <p>Ne pas combler les ornières</p> <p>Maintenir une mosaïque de milieux favorables au Sonneur à ventre jaune</p> <p>Développer des pratiques de gestion sylvicole/agricole adaptées au bon état de conservation de la population de Sonneur à ventre jaune (maintien des prairies)</p>
Pelouse calcaire Prairie maigre de fauche	Maintenir voire améliorer la qualité des prairies d'intérêt communautaire	<p>Maintenir et recréer des zones prairiales en adaptant les pratiques en faveur de la faune</p> <p>Maintenir et restaurer les pelouses sèches</p> <p>Maintenir et restaurer les prairies maigres de fauche</p> <p>Maintenir voire développer le maillage en éléments fixes du paysage (haies, bosquets, arbres isolés, ...)</p> <p>Développer des pratiques de gestion extensive des milieux ouverts et des éléments fixes du paysage</p>
Frênaie-chênaie subatlantique à Primevère élevée Aulnaies-Frênaies Hêtraies-chênaies acidiphiles atlantiques à Houx Hêtraies-chênaies à Jacinthe des bois	Maintenir voire améliorer la qualité écologique des milieux forestiers	<p>Pratiquer une gestion favorable au maintien des boisements alluviaux d'intérêt communautaire</p> <p>Favoriser les îlots de sénescence (à distance des chemins)</p> <p>Maintenir des secteurs présentant d'importantes quantités de bois mort</p> <p>Maintenir la diversité des formations végétales sur le site et favoriser leur bon état de conservation</p>
Mégaphorbiaie Formation aquatique à potamot	Maintenir voire améliorer la qualité des milieux ouverts pour les habitats et les espèces d'intérêt communautaire (hors prairies d'intérêt communautaire)	<p>Favoriser l'entretien et la recréation de milieux ouverts à caractère humide</p> <p>Maintenir voire développer le maillage en éléments fixes du paysage (haies, bosquets, arbres isolés, ...)</p> <p>Développer des pratiques de gestion extensive des milieux ouverts et des éléments fixes du paysage</p>
Grand Rhinolophe, Grand Murin	Préserver les populations de chauves-souris d'intérêt communautaire	Maintenir la diversité des formations végétales sur le site et favoriser leur bon état de conservation
Lucane cerf-volant	Maintenir voire améliorer la qualité écologique des milieux forestiers	<p>Favoriser les îlots de sénescence (à distance des chemins)</p> <p>Maintenir des secteurs présentant d'importantes quantités de bois mort</p>

Site Natura 2000

« Bois des Réserves, des Usages et de Montgé »

- **Surface agricole** : 180 ha soit 20 % de la ZSC – 8 exploitations agricoles
- **Surface forestière** : 645 ha soit environ 75 % de la ZSC avec 3 propriétés sous Plan Simple de Gestion pour 430 ha, et les bois communaux de Vendrest-Dhuisy gérés par l'ONF pour 162 ha



Site Natura 2000 « Bois des Réserves, des Usages et de Montgé »

- **ANIMATION DE LA MISE EN OEUVRE DU DOCOB depuis novembre 2013 :**

Structure animatrice : Communauté de communes du Pays de l'Ourcq

Président du COPIL : Monsieur Francis CHESNE, Vice-Président et Maire de Vendrest

Animatrice : Anne SUY, Chargée de mission au Pays de l'Ourcq

1) Sensibilisation des acteurs locaux et émergence de contrats Natura 2000 et MAE :

Recensement des propriétaires fin 2013 : une situation contrastée, à l'ouest du site un morcellement parcellaire important et à l'est de grandes propriétés.

Choix de travailler avec les principaux propriétaires.

Sensibilisation sous forme de réunions ou de RDV d'information.

Volet agricole : Travail démarré fin 2013- début 2014 qui s'est conclu par la mise en œuvre de MAE par 2 exploitants agricoles en 2014 – reconduites partiellement en 2015.

Volet forestier : Premiers RDV en juin 2014 et formation des agents ONF à la prise en compte du Sonneur par P. RIVALLIN.

Bilan : Très faible taux de contractualisation.

Site Natura 2000 « Bois des Réserves, des Usages et de Montgé »

VOLET AGRICOLE :

Mise en œuvre de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) selon les objectifs du Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) validé par la CRAEC le 13/03/15 pour 3 ans.

Objectifs de la contractualisation :

- Préservation de la biodiversité et restauration de la trame verte et bleue.
- Mise en œuvre des actions agricoles inscrites au DOCOB et notamment création et gestion extensive de couverts herbacés, entretien des éléments du paysage (haies, arbres isolés, bosquets, mares...)
- La préservation des prairies est une priorité.

Réunion de présentation du PAEC en mars 2016 et diffusion des cahiers des charges à tous les agriculteurs du site.

1 seul des 2 agriculteurs engagés en 2014 a reconduit son engagement dans la gestion extensive de couverts herbacés, pour la période 2015-2020, sur une surface totale de 4,7 ha

PAEC « Bois des Réserves, des Usages et de Montgé »

Programme prévisionnel 2015-2017

Intitulé de la mesure	Campagne 2015			Campagne 2016			Campagne 2017			Total		
	Nbre	Surface	Budget sur 5 ans	Nbre	Surface	Budget sur 5 ans	Nbre	Surface	Budget sur 5 ans	Nbre	Surface	Budget 2015-2017
Absence de traitement phytosanitaire												
Création et entretien de bandes refuges pour la faune							1	1 ha	1 847,00 €	1	1 ha	1 847,00 €
Création et entretien d'un couvert d'intérêt faunistique et floristique	1	1 ha	3 000,00 €	1	1 ha	3 000,00 €				2	2 ha	6 000,00 €
Amélioration d'un couvert déclaré en gel							1	1 ha	800,00 €	1	1 ha	800,00 €
Création et gestion extensive d'un couvert herbacé sans fertilisation minérale et organique et ajustement de la pression de pâturage												
Création et gestion extensive d'un couvert herbacé sans fertilisation minérale et organique et retard de fauche au 31 juillet												
Gestion extensive d'un couvert herbacé sans fertilisation minérale et organique avec ajustement de la pression de pâturage	2	3 ha	3 351,60 €	1	2 ha	2 234,40 €	1	2 ha	2 234,40 €	4	7 ha	7 820,40 €
Gestion extensive d'un couvert herbacé sans fertilisation minérale et organique et retard de fauche au 31 juillet				1	2 ha	3 710,00 €	1	2 ha	3 710,00 €	2	4 ha	7 420,00 €
Entretien de haies localisées de manière pertinente sur 1 côté												
Entretien de haies localisées de manière pertinente sur 2 côtés				1	200 ml	360,00 €	1	200 ml	360,00 €	2	400 ml	720,00 €
Entretien d'arbres isolés ou en alignement												
Entretien de bosquets												
Entretien des fossés et rigoles de drainage (hors cours d'eau et ouvrages maçonnés)												
Restauration et/ou entretien de mares et plans d'eau				1	1	406,30 €	1	1	406,30 €	2	2 mares	812,60 €
Budget annuel – Contrats quinquennaux			6 351,60 €			9 710,70 €			9 357,70 €			25 420,00 €

Site Natura 2000 « Bois des Réserves, des Usages et de Montgé »

**ANIMATION DE LA MISE EN
OEUVRE DU DOCOB depuis
novembre 2013 :**

2) Suivi scientifique et technique :

Étude prospective de suivi des populations de Sonneur à ventre jaune sur 3 ans (2014-2016) par Pierre RIVALLIN

Son but : Mieux caractériser la présence de l'espèce sur le site, cerner sa répartition, estimer la taille de la population et les facteurs qui influent sur sa présence/absence sur le site

Étude des populations de Sonneur à
ventre jaune (*Bombina variegata*)
Site Natura 2000 FR1102006
« Bois des Réserves, des Usages et de
Montgé »



Pierre RIVALLIN

2015

Site Natura 2000

« Bois des Réserves, des Usages et de Montgé »

ANIMATION DE LA MISE EN OEUVRE DU DOCOB, depuis novembre 2013 :

3) Information, communication, sensibilisation

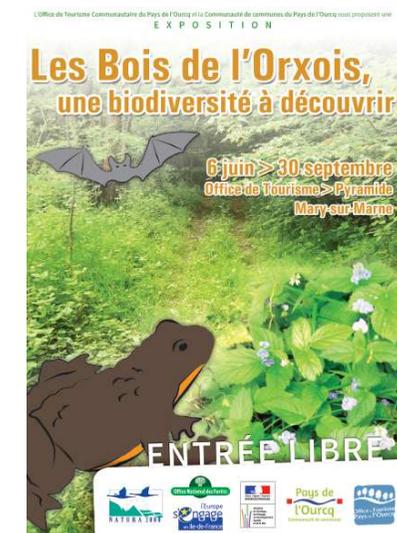
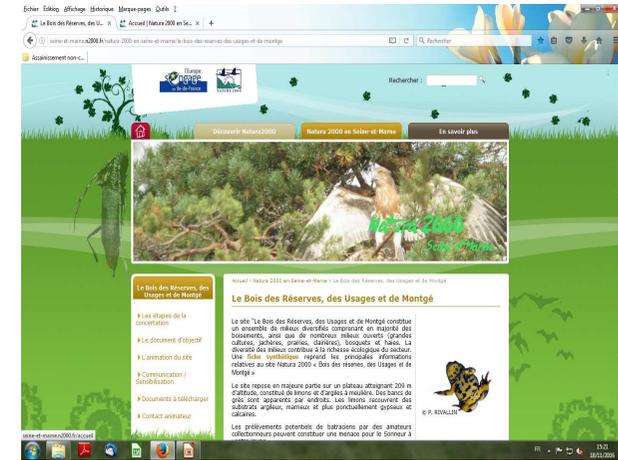
Objectif : Informer la population locale des richesses du site mais aussi de sa sensibilité. Lui permettre de découvrir concrètement les milieux et les espèces du site

→ Site <http://seine-et-marne.n2000.fr/>

→ Infosite n°3 diffusé en juin 2016 à 22 mairies du territoire et aux membres du COPIL.

→ Article dans la Lettre du Pays de l'Ourcq distribuée à 5000 foyers du territoire

→ Du 6 juin au 30 septembre 2016 : Exposition « **Les Bois de l'Orxois, une biodiversité à découvrir** » à l'Office de tourisme communautaire (OTC) du Pays de l'Ourcq complétée par un programme d'animations : 1 diaporama-conférence et 3 sorties de découverte du site avec Pierre RIVALLIN, Virginie TOMMASI directrice de l'OTC, Renaud PICOT de l'ONF et Anne SUY.



Site Natura 2000 « Bois des Réserves, des Usages et de Montgé »

ANIMATION DE LA MISE EN OEUVRE DU DOCOB 2013-2016

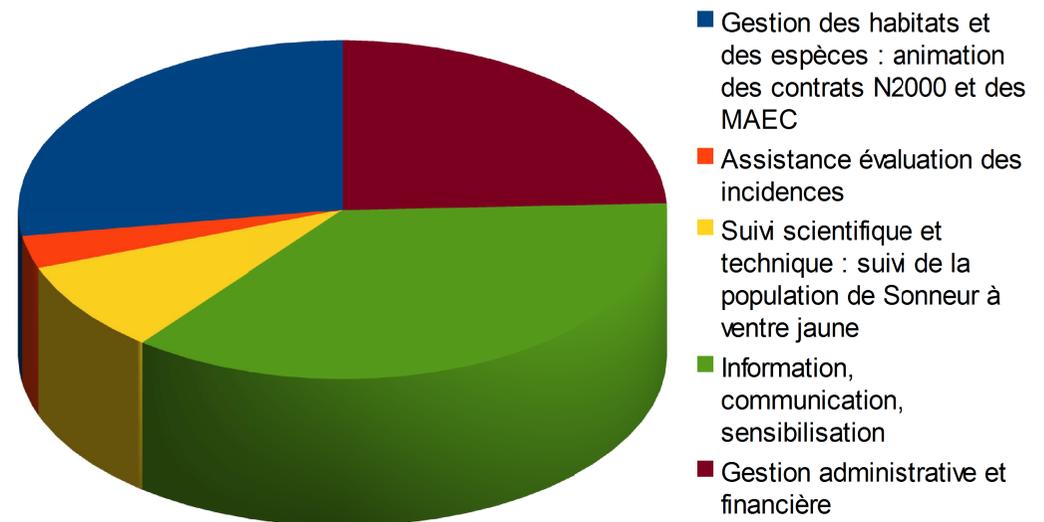
REPARTITION DU TEMPS D'ANIMATION :

En moyenne 53,5 jours par an soit moins de 20% d'un temps plein

BUDGET (moyenne sur 3 ans) :

17 500 €/an dont 13 700 €/an pour le poste d'animation et 3 800 €/an pour le suivi scientifique

Financement réparti pour moitié entre FEADER et Etat



Site Natura 2000 « Bois des Réserves, des Usages et de Montgé »

ANIMATION DE LA MISE EN OEUVRE DU DOCOB - Bilan 2013-2016

	Points forts	Points faibles
Gestion des habitats et des espèces Animation des MAEC	Les principaux agriculteurs du site ont été rencontrés soit dans le cadre de réunions d'information ou bien de visites de terrain. 2 diagnostics d'exploitation ont été effectués. Les CDC des MAEC ont été diffusés à tous les agriculteurs.	Peu d'engagements. Démarches administratives contraignantes au regard de la compensation financière. Dans le cas de la MAEC « Gestion extensive des prairies » : absence de fertilisation, dissuasive pour l'élevage.
Gestion des habitats et des espèces Animation des contrats Natura 2000	Pratiques de gestion sylvicole plutôt favorables à la conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.	Aucun contrat ni Charte signé. Réticence, voire méfiance, des propriétaires. Manque de relais pour appuyer la démarche. Principal site de reproduction du Sonneur dans une parcelle forestière dont le propriétaire est hostile à la démarche N2000.
Suivi scientifique et technique Etude prospective de suivi des populations de Sonneur	Meilleure connaissance des populations et notamment des sites de reproduction.	
Information, communication, sensibilisation	Bonne participation des acteurs locaux (élus, habitants...) aux animations organisées dans le cadre de l'exposition présentée par l'OTC durant l'été 2016	Difficultés à toucher les propriétaires de bois
Contribution à la bonne mise en œuvre de l'évaluation des incidences N2000	Démarrage d'une collaboration avec la mairie de Vendrest pour l'évaluation des incidences dans le cadre de coupes de bois.	Difficulté d'accès aux informations relatives aux projets soumis à évaluation des incidences

Site Natura 2000 « Bois des Réserves, des Usages et de Montgé »

ANIMATION DE LA MISE EN OEUVRE DU DOCOB

PERSPECTIVES pour les trois prochaines années (2017-2019)

- **Poursuivre la mise en œuvre d'actions de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire dans le cadre de la contractualisation (MAEC, des Contrats N2000)**
- **Rester vigilant sur l'évolution de l'état de conservation des habitats et des populations d'espèces d'intérêt communautaire**
- **Continuer à sensibiliser la population locale à la démarche Natura 2000 et aux richesses naturelles du site**

Site Natura 2000 « Bois des Réserves, des Usages et de Montgé »

Réunion du Comité de Pilotage du 24 novembre 2016

Questions diverses